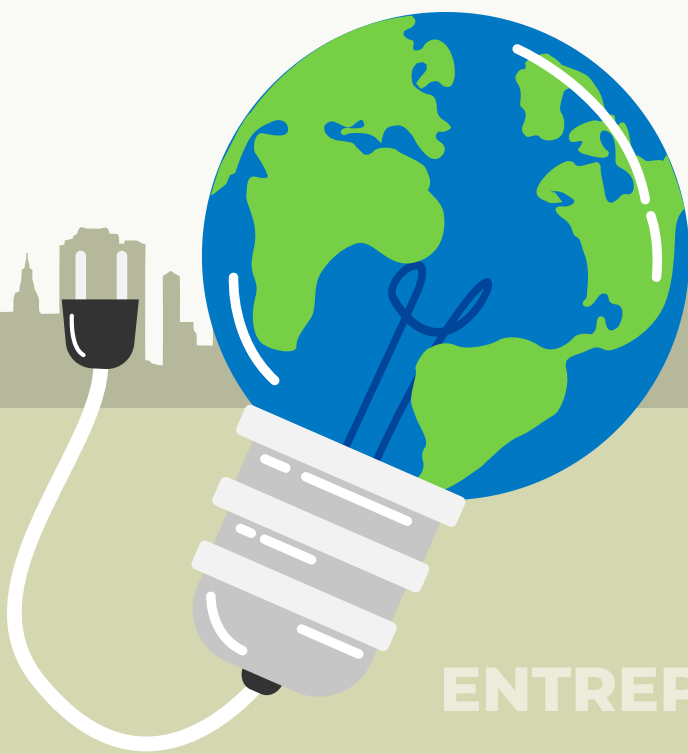


Charte éthique & **ENGAGEMENT** **RSE**



ENVIRONNEMENT

DÉMARCHE

ENTREPRISE

ACTION

SOCIAL

IMPACT

PERFORMANCE

DÉVELOPPEMENT

SOCIÉTÉ

ÉCONOMIE

ENSEMBLE

ENGAGEMENT

Charte éthique et engagement RSE

Chez Festilight, la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et le développement durable sont des parties intégrantes de notre culture d'entreprise.

L'engagement envers les principes du Pacte Mondial des Nations Unies ne faiblit pas, et nous orientons nos choix stratégiques vers plus d'actions afin de préparer pour tous un avenir meilleur.

Chaque année, nous publions un rapport annuel qui reprend l'ensemble de nos progrès réalisés et nos objectifs pour l'année à venir. Il est important de mettre en évidence que nos actions se développent d'année en année.

Nous nous engageons à promouvoir une plus grande responsabilité de nos salariés en matière d'environnement mais aussi à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

1. ENVIRONNEMENT



Soucieux de réduire l'impact du fonctionnement de nos produits au quotidien, nous avons travaillé avec nos fournisseurs afin de faire évoluer les produits. Les objectifs de cette démarche étaient de maintenir les performances lumineuses et réduire la consommation énergétique des produits.

Festilight favorise les technologies lumineuses les moins gourmandes en énergie. En effet, aujourd'hui, 100% des produits lumineux que nous commercialisons utilisent la technologie LED. Le principe de précaution, intégré dans la charte et la politique de l'entreprise, nous pousse à considérer les impacts possibles de nos produits tout au long de leur cycle de vie. Nous nous interdisons notamment l'usage de LED dont le spectre d'émission lumineux pourrait avoir des effets néfastes sur la santé humaine et nous respectons les programmes REACH et RoHS concernant la limitation de l'utilisation de substances chimiques dangereuses.

Enfin, nous travaillons toujours avec l'aide de nos parties prenantes, sur la mesure et l'amélioration des performances environnementales de nos produits et de notre activité.

Depuis plusieurs années, Festilight participe aux filières de collecte et valorisation des déchets électriques et électroniques (DEEE) et lampes usagées.

En 2022, Festilight a collecté plus de 15 tonnes de DEEE principalement issus de la récupération de nos produits hors d'usage auprès des clients (ampoules, guirlandes ...). Nous sommes un point de collecte pour les DEEE et pour les lampes usagées. Ces déchets sont remis à cet organisme agréé par le ministère de l'Environnement et du Développement Durable qui permet ainsi à ces produits de suivre une filière de fin de vie plus respectueuse de l'environnement.

Charte éthique et engagement RSE



Ces engagements ont été récompensés en 2022 avec l'obtention du certificat MORE (Mobilisés pour Recycler, témoin de notre engagement en faveur de l'économie circulaire avec l'intégration de plastiques recyclés.



Nous avons rejoint avec fierté la Communauté du Coq Vert : Communauté de dirigeants convaincus de la nécessité d'agir et déjà engagés dans la transition écologique et énergétique.

Lancée par Bpifrance, en partenariat avec l'ADEME et le ministère de la Transition écologique, cette Communauté a vocation à favoriser le partage d'expertise entre entrepreneurs engagés.



Enfin nous avons obtenu la certification Ecovadis, qui évalue, la responsabilité sociétale des entreprises sur la base de documents fournis.

Depuis plusieurs années, nous utilisons plusieurs véhicules électriques pour tous nos déplacements locaux.

Ainsi, depuis leur acquisition c'est près de 10 tonnes eqCo2 non émis.

La flotte de véhicules de l'équipe force de vente est quant à elle renouvelée tous les 24 mois, bénéficiant ainsi des évolutions technologiques des constructeurs automobiles.

Les salariés sont invités à décarboner leurs déplacements en fournissant des bornes de recharge pour véhicules électriques sur le parking de la société et en encourageant le covoiturage.

Finalement, Festilight s'engage aussi dans la réduction de ses consommations énergétiques en accord avec les recommandations et incitations gouvernementales. Aussi des études ont été lancées pour équiper le site principal de Festilight avec des panneaux photovoltaïques pour de l'autoconsommation.

2. SOCIÉTÉ

Nous souhaitons également être plus attentif à l'utilisation des ressources, et être particulièrement respectueux des personnes qui sont la principale richesse de notre entreprise.

Les actions effectuées sur cette année ont montré cet engagement, et les projets sur lesquels nous travaillons actuellement sont de nature à conforter notre contribution à ce grand mouvement qui ne peut exister que si chacun contribue à son niveau au sein de l'entreprise mais aussi dans sa vie personnelle.

Nous appliquons donc tout naturellement les principes du Global Compact relatifs au droit du travail au sein de notre entreprise.

Nous estimons également qu'il est de notre devoir de nous assurer que l'ensemble des travailleurs qui participent à l'élaboration de nos produits puissent bénéficier de bonnes conditions de travail et d'égalité de traitement, qu'ils soient salariés de Festilight ou non.

Charte éthique et engagement RSE

Conscients du problème de précarité liée à l'emploi intérimaire mais devant faire face à un pic d'activité sur 5 mois, nous avons privilégié les contrats à durée déterminée ainsi que le travail partagé. Cette organisation « gagnant-gagnant » permet à la fois à la société d'avoir une vision plus juste sur les effectifs, d'assurer une meilleure qualification du personnel mais aussi aux salariés d'avoir une vision plus claire sur leurs rentrées financières à moyen terme, de capitaliser plus rapidement de l'expérience favorisant leur employabilité.

Pour faire face aux difficultés rencontrées par les étudiants en sortie du cursus scolaire, nous intégrons régulièrement des stagiaires ainsi que des alternants.

Nous sommes persuadés qu'intégrer des étudiants en contrat de professionnalisation leur permet d'appréhender le monde du travail et d'y développer leurs compétences favorisant leur employabilité.

Festilight embauche également des étudiants pendant les vacances d'été pour les aider à financer leurs études.

En tant qu'employeur, Festilight est conscient de son rôle majeur en matière de lutte contre toutes formes de discrimination, c'est pourquoi elle est clairement inscrite dans notre règlement intérieur.



En matière de recrutement, les postes sont ouverts en interne puis en externe et ne tiennent compte en aucun cas du sexe, du genre, de l'orientation sexuelle ou des origines des postulants.

A noter que les rémunérations sont proposées selon une grille interne et sont liées à un poste précis. En 2022 l'Index de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes de Festilight est de 89/100, ce qui est un excellent score. Encore une fois dans ce cas des rémunérations, ni le sexe (F/H), ni l'orientation sexuelle, ni l'origine ne rentrent en ligne de compte.



Enfin, un partenariat avec Les Etablissements et services d'aide par le travail (ESAT) nous permet d'accueillir des stagiaires en situation de handicap.

Nous avons constaté qu'il pouvait être parfois difficile pour les jeunes parents et particulièrement pour les mamans de concilier vie professionnelle et organisation familiale. Afin de lutter contre la précarité qui peut toucher les jeunes mamans principalement, liée aux problèmes de garde d'enfants pendant le travail, nous finançons 5 berceaux dans une crèche interentreprises voisine.

Festilight s'engage donc à accompagner ses salariés tout au long de leur vie professionnelle, dans le respect de leurs différences, dans l'ambition de leur bien-être et du développement de leurs compétences. Festilight s'engage également à promouvoir ces aspirations auprès de ses fournisseurs et sous-traitant et à s'assurer du respect des conventions internationales se rapportant aux Droits de l'Homme et au droit du Travail.

Charte éthique et engagement RSE

3. ÉCONOMIE

Festilight a construit sa réputation sur des produits sûrs et de bonne qualité. Nous plaçons la sécurité des utilisateurs finaux au cœur de notre politique produit.

Nos exigences sur la sécurité des produits se basent sur les standards Européens les plus élevés. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils s'assurent que leurs produits sont conformes à ces normes et nous refuserons tout produit ne pouvant satisfaire ces exigences.

Festilight travaille au plus près de ses fournisseurs pour éviter toute situation de non-conformité et contrôle la sécurité et la qualité de ses produits directement dans les usines de ses fournisseurs ou au sein de laboratoires de renommée mondiale.



Née d'une volonté d'importer le minimum de matière première de l'étranger, la nouvelle collection LE MOTIF FRANÇAIS® est dessinée, fabriquée et assemblée dans notre atelier de Troyes dans l'Aube. C'est après deux ans de recherche que notre équipe Innovation a trouvé ce qui allait révolutionner notre chaîne de production, des granules de plastique recyclé provenant de déchets PCR (matière plastique recyclée post-consommation) à partir de DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques).

Autrement dit des granules issus de plastique recyclé et recyclable. Une fois la matière première validée, nous devons apprivoiser le process pour transformer le plastique en décor, un décor imaginé français, lumineux et pétillant qui donnerait vie à une collection dynamique. Fin 2020 nous faisons l'achat d'une imprimante 3D dotée de la technologie FGF (Fused Granular fabrication) autrement dit, la fabrication additive grand format par extrusion directe de granulés. C'est ainsi que les granulés plastique combinés à l'impression additive donnent naissance à la collection le MOTIF FRANÇAIS®, conçue, prototypée, fabriquée et assemblée en France.

Nous sommes capables de proposer des solutions rapides et créatives pour réaliser des décors uniques et respectueux de l'environnement. Prototypage rapide, production courte et grande série sont les maîtres mots de cette nouvelle collection qui a vu le jour dans notre atelier, l'Imprimerie, situé à Troyes dans l'Aube.

Ce concept jouit de la technologie 4R-EVOLUTION : Une collection responsable, réactive, recyclée et recyclable. Cette démarche vertueuse engendre ainsi un gain considérable en termes de coûts, d'énergie, mais nous permet également de traiter les chutes de production qui peuvent être broyées et finalement réutilisées presque à l'infini. Comme dirait Lavoisier « Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme ».

Enfin, LE MOTIF FRANÇAIS® a permis de créer 4 nouveaux postes au sein de notre structure et de faire monter en compétences nos salariés grâce à des formations spécifiques.

Charte éthique et engagement RSE

Nous nous efforçons de travailler avec des fournisseurs qui adhèrent à nos mêmes valeurs. Notre politique d'achat durable répond donc à plusieurs critères :

- Conditions de vie et de travail
- Qualité produit
- Environnement
- Confiance mutuelle

Des audits poussés menés par des cabinets nous permettent de trouver les fournisseurs qui répondent entièrement à cette politique.

4. LOGISTIQUE



Notre partenaire Logistique TCP basé dans le département de l'aube à une quinzaine de kilomètres de l'entreprise Festilight, est spécialisé dans les métiers du transport et de la logistique.

Il assure nos livraisons et enlèvements de marchandises sur site ou chez nos partenaires aux quatre coins de la France et de l'Europe.

TCP s'engage dans une démarche RSE : les labels accumulés au fil des années en sont la preuve : ISO 9001, Objectif CO2 les transports s'engagent AEO, Lucie 26000...

Pour opérer sa transition énergétique, TCP distribution utilise Oleo 100, un carburant alternatif composé à 100% de colza, et a pu réduire de 60,10% ses émissions de Co2 en comparaison au gazole.